

Table des matières

I. Informations générales sur la Région	6
II. Les atouts économiques par secteur	
Le Secteur de l' Agriculture	
- Les partenaires techniques engagés dans l'accompagnement des producteurs agricoles	10
2. Le secteur de l'élevage	13
3. Le secteur de la pêche	13
4. Le secteur minier	14
5. Le secteur de l'énergie	14
6. Le secteur de l'eau potable	16
7. Le secteur des transports	16
8. Le secteur des TIC	19
9. Le secteur du tourisme	19
10. Le secteur de l'artisanat	20
11. Le secteur de l'éducation	21
12. Le secteur de la santé	22
Protection des Espaces Maritimes Adjacents à la Zone Portuaire : La Mission d'Etude pour l'Aménagement de l'Océan (MEAO)	23

Comité de rédaction

Supervision:

M. ALAMINE OUSMANE MEY

(Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire)

M. Paul TASSONG

(Ministre Délégué auprès du Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, chargé de la Planification)

M. TCHOFFO Jean

(Secrétaire Général/MINEPAT)

AVA BEYEME Nestor Blaise

(Chef de la Cellule de la Promotion et des Relations Publiques/MINEPAT)

Rédaction:

LOTY Pierre Jean-Daniel; ASSOUMOU Joceline; ASSENA Olive; WASSOU Paul Raymond; EMAN Sylvain; ELANDI Marie; DJAMILATOU MOHAMADOU; KOFANA Laure; OLINGA Nicole; ALAMA Sonia.



S.E Paul BIYAPrésident de la République du Cameroun

«Notre pays vient de parachever la mise en place de ses institutions démocratiques telles que prévues par la Constitution. (...) Les collectivités territoriales décentralisées constituent une pépinière d'opportunités que je vous invite à saisir. (...) Les grandes lignes de la marche de notre pays vers l'émergence à l'horizon 2035 ont été redéfinies dans notre Stratégie Nationale de Développement, récemment adoptée. Il convient de s'en imprégner profondément afin de déceler toutes les opportunités qu'elle offre.»

Extrait du message du Chef de l'Etat à la jeunesse le 10 février 2021





Le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire

Alamine OUSMANE MEY

I. INFORMATIONS GENERALES SUR LA RÉGION

La Région du Sud est célèbre pour ses personnalités historiques, à l'instar de Martin Paul SAMBA, leader historique de la résistance à la pénétration coloniale, dont le monument trône dans la capitale Régionale (Ebolowa). Cette Région recèle d'énormes atouts grâce à sa façade maritime donnant accès à l'océan atlantique et son couvert forestier essentiel pour la régulation de la planète.

Située au cœur du Golfe de Guinée, entre le 2ème et le 4ème degré de latitude Nord et entre le 9ème et le 13ème degré de longitude Est, la Région méridionale du pays couvre une superficie de 47 190 km², soit une fois et demie le territoire d'un pays comme la Belgique.

La Région est peuplée de 750 000 habitants issus des principales ethnies du terroir (Bulu, Fang, Pygmées Baka, Fong, Bané, Bassa, Ntoumou, Ewondo, Batanga, Mabéa, Yassa, Mvaé, Ngoumba), qui cohabitent en milieu urbain avec les populations venues des autres Régions du pays, ainsi que de nombreux touristes étrangers.



Le monument du leader historique Martin Paul SAMBA dans la ville d'Ebolowa.

pays, ainsi que de nombreux touristes étrangers, notamment dans la cité balnéaire de Kribi.

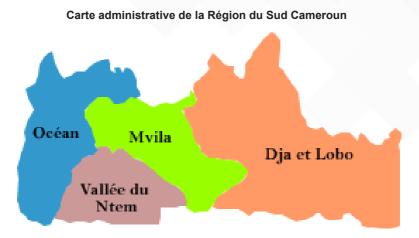
Situation administrative

Au plan administratif, la Région du Sud est subdivisée en 29 communes regroupées en quatre départements : le Dja et Lobo, la Mvila, l'Océan et la Vallée du Ntem.

Tableau 1 : Répartition des communes de la Région du Sud par département

Départements	Chefs-lieux de départements	Communes	
Dja-et-Lobo	Sangmélima	Bengbis, Djoum, Meyomessala, Meyomessi, Mintom, Oveng, Sangmélima, Zoétélé	
Mvila	Ebolowa	Biwong-Bane, Biwong-Bulu, Ebolowa I ^{er} , Ebolowa II ^{ème} , Efoulan, Mengong, Mvangan, Ngoulemakong	
Océan	Kribi	Akom II, Bipindi, Campo, Kribi I ^{er} , Kribi II ^{ème} , Lokoundjé, Lolodorf, Mvengue, Niete	
Vallée-du-Ntem	Ambam	Ambam, Kyé-Ossi, Ma'an, Olamze	

La Région du Sud partage ses frontières intérieures avec les Régions du Centre, de l'Est et du Littoral et ses frontières extérieures avec les Républiques voisines du Congo, du Gabon et de la Guinée Equatoriale. Dans cette optique, la réalisation du Port en eau profonde de Kribi en 2014 ouvre des perspectives intéressantes pour cette Région, à travers le développement du commerce dans les zones frontalières, en droite ligne des objectifs d'intégration régionale fixés par les pays de la Communauté Economique et Monétaire d'Afrique Centrale (CEMAC).



Modernisation administrative à travers la mise en œuvre de la décentralisation

La décentralisation est implémentée dans la Région du Sud à travers plusieurs structures, notamment le Conseil Régional, les Mairies de Villes (Ebolowa, Kribi, Sangmelima, Ambam) et les communes. En outre, de nombreux projets sont réalisés dans le cadre du développement local grâce aux agences locales du Programme National de Développement Participatif (PNDP) et du Fond Spécial d'Equipement Intercommunal (FEICOM). Par ailleurs, les services techniques de l'Etat contribuent à la réalisation des projets inscrits dans le Budget d'Investissement Public (ressources transférées), en tenant compte des priorités locales inscrites dans les Plans de Développement Communaux (PCD), notamment les besoins en salles de classes, routes communales, forages, etc.

Climat

Le climat équatorial guinéen de la Région est caractérisé par des précipitations abondantes et des températures modérées. Quatre saisons rythment le cycle agricole : la petite saison de pluies (de mars à juin), la petite saison sèche (de juillet à août), la grande saison de pluies (de septembre à novembre) et la grande saison sèche (de novembre à février). Cette spécificité climatique se traduit par deux cycles de production agricole, ce qui offre des avantages énormes pour la production d'une grande variété de cultures.

· Profil démographique

La population de la Région du Sud, estimée à plus de 750 000 habitants (INS, 2016), est caractérisée par sa jeunesse et son dynamisme. En effet, les jeunes âgés de moins de 35 ans représentent plus de 70% de la population. Par ailleurs, le taux brut de scolarisation au cycle primaire s'élève à 91,6% (BUCREP, 2005), d'où l'existence d'une main d'œuvre abondante et de plus en plus qualifiée.

II. Les atouts éconimiges par secteur

1. Le Secteur de l'Agriculture

La Région du Sud est une zone de prédilection pour les activités agricoles. Le climat est favorable pour la production d'une grande variété de cultures vivrières (ananas, arachide, banane plantain, concombre, igname, maïs, etc.). Les produits vivriers permettent de répondre à la demande locale, favorisant ainsi la sécurité alimentaire, voire l'autosuffisance alimentaire. A cet égard, la crise sanitaire liée à la COVID a mis en exergue l'importance de l'autosuffisance alimentaire lorsque les chaines d'approvisionnement subissent des perturbations au niveau international.

D'où les réformes encouragées par les pouvoirs publics dans le cadre de la Stratégie Nationale de Développement visant la transformation structurelle de l'économie à travers notamment la production locale de certains produits de première nécessité dans le cadre des politiques d'import substitution.

Afin de faciliter l'accessibilité aux terres par les jeunes et mes femmes et favoriser l'adoption des techniques agricoles modernes adaptées aux changements climatiques, le MINADER s'appuie sur un ensemble de projets et programmes (PCP-AFOP, PIDMA, PCRD, PEA-Jeunes, PAIJA, NCA) ainsi que des écoles de formation agropastorales pour jeunes (CRA Ebolowa, EDSC Ebolowa, ETA Ebolowa, ETA Sangmelima, Station Aquacole Ebolowa, EFA Minkane, CFR Ebolowa, CEAC Ngalane, EFA Minkoumou, EAA Sangmelima, CFR Mvakwa, CPPAZ Zoétélé, CFJA Zoum, CAIL Kribi, CFJD Lonji, CFAPZO ZOuameyong).

Par ailleurs, la Région du Sud compte plusieurs agro-industries, notamment

GMG HEVECAM (Niété), SOCAPALM (Lokoundjé), CAMVERT (Campo), SUD CAMEROON HEVEA, NOUAGRA et CEA (Meyomessala).

Le Tableau 2 montre les principales productions vivrières de la Région avant la survenance de la crise liée à la COVID. L'on note que plus d'un million de tonnes de manioc et près de 700 000 tonnes de banane plantain ont été produits dans la Région en une année. A cet effet, le plan de relance économique post-COVID prévoit le soutien aux producteurs, notamment dans le domaine agricole.

Tableau 2 : Production des cultures vivrières dans la Région du Sud en 2018

Cultures vivrières	Production (en tonnes)	Cultures vivrières	Production (en tonnes)
Ananas	984	Maïs	403
Arachide	59 606	Manioc	18 547
Banane plantain	694 285	Oignon	1 197
Banane douce	224 082	Patate douce	13
Concombre/Pistache	31 416	Piment	2 485
Gombo	18 083	Riz	13
Igname	185 846	Sésame	2 485
Macabo/Taro	1 103 180	Tomate	13 037

Source: INS, 2019

Dans la même veine, les cultures d'exportation (cacao, café, caoutchouc, huile de palme, etc.) contribuent à la compétitivité du pays et à l'amélioration de la balance des paiements. A la lecture du Tableau 3, l'on relève que 27 285 tonnes de cacao, 35 574 tonnes de caoutchouc et 69 998 tonnes d'huile de palme ont été produits en une année dans la Région.

Tableau 3 : Production des cultures d'exportation dans la Région du Sud en 2018

Cultures de rente	Production (en tonnes)
Cacao	27 781
Café Robusta	302
Caoutchouc	36 221
Huile de palme	71 271
Palmistes	8 501
Noix de palme	321 934

Source: INS. 2019

Par ailleurs, l'exploitation forestière représente un atout majeur dans cette zone forestière. Le tableau 4 montre que 95 232 ha de forêt sont gérés au niveau communautaire par les populations riveraines, ce qui contribue à améliorer leurs revenus.

Type de forêt	Dénomination administrative	Superficie (ha)
Domaine Forestier Permanent	Unité Forestière d'Aménagement	1 113 389
	Aires protégées	497 000
	Forêts Communales	538 197
	Zone d'intérêt cynégétique	304 015
	Réserve forestière	39 728
Domaine Forestier Non Permanent	Forêts communautaires	95 232
	Zone d'intérêt cynégétique à gestion communautaire	63 466

Source: MINEPAT, 2021

LES PARTENAIRES TECHNIQUES ENGAGÉS DANS L'ACCOMPAGNEMENT DES PRODUCTEURS AGRICOLES

LE PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT INTEGRE DE LA ZONE DES TROIS FRONTIERES Cameroun - Guinée Equatoriale - Gabon (PDIZTF)

Le PDIZTF a pour mission l'amélioration des conditions de vie des populations de la zone ciblée et la promotion des échanges transfrontaliers afin de faire de la Zone des Trois Frontières, un pôle de développement et un point d'intégration adossé à une Zone Economique Spéciale.

Le Programme a déjà enregistré de nombreuses réalisations, notamment :

- La formation de 12 formateurs en Entreprenariat Agricole ;
- La formation de 475 productrices et producteurs en Entreprenariat Agricole ;
- · La mise en place d'une pépinière sylvicole ;
- L'appui fourni aux productrices et producteurs ayant bénéficié d'une formation en Entreprenariat Agricole, notamment la distribution de 15 000 plants de bananier plantain et de 2 000 kilogrammes de semences de maïs ;
- La conduite d'un champ expérimental de production du blé ;
- L'accompagnement des communes et communautés détentrices de forêt, à la mise en place d'une structure de transformation poussée du bois ;
- L'actualisation des études monographiques des marchés frontaliers de Kyé-Ossi, Menguikom, Meyo-Biboulou et Abang-Minko'o.







LE ROLE DU FONDS INTERNATIONAL DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE (FIDA) DANS LA PROMOTION DU SECTEUR DE L'AGRICULTURE EN MILIEU RURAL





Les techniques moderne de culture du manioc et de l'oignon devraient permettre de mieux répondre à la demande sur le marché

Le Fonds international de développement agricole (FIDA) est une institution spécialisée des Nations Unies qui lutte contre la pauvreté et la faim dans les zones rurales des pays en développement. C'est un organisme qui appuie les petits producteurs, notamment les jeunes entrepreneurs agricoles, dans leurs projets de création d'entreprises et l'accès de leurs produits au marché local et aux débouchés dans les pays de la région.

Le Cameroun est l'un des principaux pays partenaire du FIDA en Afrique subsaharienne, avec le Nigéria, le Ghana et la Côte d'ivoire. L'un des atouts du Cameroun est l'élaboration de la Stratégie Nationale de Développement (SND30) qui intègre les éléments du plan stratégique agricole au niveau national, en cohérence avec la vision de l'Union Africaine au niveau régional.

Plusieurs projets ont déjà été réalisés dans différentes régions du pays, notamment la région du Sud. Les principaux produits concernés par ces actions de promotion agricole sont le manioc, le riz et les oignons. Les projets à soutenir devraient permettre de promouvoir les techniques de conservation des denrées alimentaires, afin de préserver les excédents pendant les saisons agricoles et satisfaire la demande forte pendant les mois où la production est en baisse.

Dans l'optique de faciliter l'adaptation des producteurs aux effets néfastes liés à la pandémie de la COVID et au changement climatique (perturbation des cycles agricoles), le FIDA envisage l'implémentation de nouvelles initiatives encrées dans les programmes existants, en collaboration avec le Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT) et les administrations sectorielles, notamment le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural et le Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable.

LE PROGRAMME D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT INTEGRE DE LA BOUCLE MINIÈRE DU DIA ET DE LA ZONE FRONTALIÈRE ADJACENTE

(PADI Dja)



e PADI-Dia a pour mission de concevoir et de mettre en œuvre un modèle de développement économique inclusif pour les régions du Sud et de l'Est, modèle adossé à la valorisation des ressources minières dans ces régions, dans une perspective de développement sur le plan industriel et social. Il s'agit de mettre en place l'infrastructure nécessaire pour l'attractivité économique de la zone (infrastructures d'appui à la vitalité économique et infrastructure d'amélioration de la qualité de vie, en anticipant les futurs besoins d'urbanisation). A cet égard, le Programme promeut toute une économie de chaines de valeurs complémentaires et intégrées au profit des populations locales, dans une perspective stratégique soutenue, durable, et écologiquement viable.



Les projets lancés par le PADI Dja visent le développement de la cacaoculture

De manière spécifique, le PADI Dja implémente

des projets utiles aux populations dans les Régions du Sud et de l'Est, à l'instar du projet de développement d'une économie adossée à la cacaoculture. La phase initiale du projet se déroule dans deux coopératives dont l'une est située à Meyomessi dans la région du Sud et l'autre à Messamena dans la région de l'Est. Les principales activités en cours concernent les études sur le cacao du Dja et la mise sur pied des champs écoles sur 20 ha avec l'appui de l'Institut de Recherche Agricole pour le Développement (IRAD) et du Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement (CIRAD). D'autres partenaires techniques travaillent étroitement avec les équipes du PADI-Dja, notamment le World Wide Fund (WWF) et le Projet d'Appui au Développement du Cacao (PAD-CACAO) du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural

2. Le secteur de l'élevage

Le secteur de l'élevage est en plein développement dans la Région du Sud où les pâturages sont plus accessibles dans cette zone bien arrosée. La production varie selon les départements de la Région, le Dja-et-Lobo venant en tête pour l'élevage de bovins (1298 têtes), de poulets pondeuses (14 840 poulets) et d'œufs de table (3 439 900 kg), l'Océan pour les caprins (6 635 têtes), porcins (13 900 têtes) et poulet local (44 222 poulets) et la Vallée du Ntem pour les ovins (21 700 têtes) et le poulet de chair (123 075 poulets).



Le secteur de l'élevage connaît un essor dans la Région du Sud.



La zone de Kribi est propice au développement de la pêche indistrielle.

3. Le secteur de la pêche

Le secteur de la pêche recèle un potentiel énorme, avec la présence de nombreux fleuves et l'accès à l'océan atlantique. L'on dénombrait 701 pêcheurs dans la Région en 2018. La modernisation de la pêcherie de Londji dans la banlieue de Kribi permettrait de développer les techniques de conservation du poisson. Par ailleurs, le développement de la pisciculture est très prometteur.

4. Le secteur minier

L'exploration du secteur minier dans la Région du Sud révèle un potentiel énorme. La Région recèle plusieurs types de minerais : Pétrole, Cobalt, Or, Uranium, Bauxite, Nickel, Fer, Pierres, Sable, etc.

L'exploitation minière comprend l'exploitation du pétrole (production de gaz et d'hydrocarbures) et les carrières industrielles. Plusieurs projets miniers industriels sont en cours, notamment le Projet d'exploitation du Fer de Mbalam, le Projet Mamelles de Fer de Kribi, le Projet Fer de Nkout et du Ntem et le Projet Uranium.



La Région du Sud est dotée d'un énorme potentiel en minerai de fer.

5. Le secteur de l'énergie

Le secteur de l'énergie dans la Région du Sud comprend plusieurs volets, notamment la production thermique, la production hydroélectrique et les énergies renouvelables (photovoltaïques).

5.1.La Centrale Thermique à Gaz de Kribi

Avec une capacité de 216 MW, la centrale de Kribi est dotée d'une ligne de transport de 225 KV. Il est envisagé d'augmenter sa capacité de production de 216 MW à 330 MW



Equipements modernes à la Centrale à Gaz de Kribi.

5.2 Les barrages hydroélectriques de Memve'ele et de Mékin

Ces deux barrages sont localisés dans les départements du Dja et Lobo (barrage de Mékin, d'une capcité de 15 MW) et de la vallée du Ntem (barrage de Memve'ele, d'une capacité de production électrique projetée à 211 MW). Concernant la production hydroélectrique, le projet d'aménagement hydroélectrique de MEMVE'ELE sur le fleuve Ntem a été lancé en 2012



Le barrage de Memve'ele dans la Région du Sud.

par le Chef de l'Etat camerounais. Situé à 300 kilomètres de la capitale Yaoundé, le barrage a été réalisé par la société chinoise SYNOHYDRO pour un coût estimé à 420 milliards de F CFA (640,28 millions d'euros). La réception partielle de l'ouvrage intervient le 8 février 2018, avec une capacité de production électrique projetée à 211 MW. Le projet étant réalisé à 99% (composante barrage et usine de production), la phase de parachèvement et d'exploitation de l'aménagement hydroélectrique a été confiée à l'entreprise publique Electricity Development Coorporation (EDC).

Par ailleurs, les populations riveraines ont été connectées aux réseaux électrique et routier. Dans la même veine, les travaux sur les lignes de transport de l'énergie sont en cours et devraient contribuer à combler la demande en énergie dans le chef lieu de Région (Ebolowa) et dans la capitale (Yaoundé).

5.3. Les énergies renouvelables

L'offre énergétique dans la Région du Sud est assez diversifiée. Ainsi, en milieu rural, l'on observe l'utilisation des énergies renouvelables, notamment l'énergie photovoltaïque (panneaux solaires).



Panneaux solaires installés dans la localité de Mvomeka'a, Région du Sud Cameroun.



Les communes de la Région du Sud bénéficient du transfert des compétences pour la réalisation des forages.

6. Le secteur de l'eau potable

Le secteur de l'eau potable est prometteur dans la Région du Sud, au regard de l'énorme potentiel dans cette zone abondamment arrosée et dotée de nombreux fleuves et rivières. Le gouvernement déploie plusieurs initiatives afin d'améliorer l'accès à l'eau potable à travers les projets d'adduction d'eau en milieu urbain, dans l'optique de satisfaire la demande sans cesse croissante. En milieu rural, les projets de forages se généralisent, avec l'appui des partenaires techniques, notamment le Programme National de Développement Participatif (PNDP), programme qui a bénéficié pendant de nombreuses années de l'appui financier de la Banque Mondiale. Par ailleurs, les réformes en matière de décentralisation ont consacré le transfert de certaines compétences aux communes, notamment dans le secteur de l'eau potable.

7. Le secteur des transports

7.1 Le transport routier

La construction des routes est d'une importance capitale pour faciliter l'écoulement de la production agricole. De nombreux projets routiers ont été réalisés dans la Région du Sud, à l'instar de l'autoroute Kribi-Lolabé qui permet de relier le port de Kribi aux grandes métropoles au niveau national (Douala et Yaoundé) et aux pays de la sous-Région. En outre le projet de construction de la route Kribi-Akom2-Ebolowa, déjà lancé, permettra de relier



L'autoroute Kribi-Lolabé permet de relier le Port Autonome de Kribi à l'axe lourd Douala-Kribi.

le chef-lieu du département de l'Océan (Kribi) au chef-lieu de la Région du Sud (Ebolowa), au chef-lieu du département de la Vallée du Ntem (Ambam) et au marché frontalier de Kye-Ossi.

7.2 Le transport maritime : le Port Autonome de Kribi (PAK)

Le Port Autonome de Kribi (PAK), situé dans le golfe de Guinée, est une infrastructure maritime moderne à vocation Régionale, dotée d'un tirant d'eau de 15m, d'où sa capacité à accueillir des navires de grande taille, d'une capacité allant jusqu'à 100 000 tonnes de marchandises. La taille maximale des navires pouvant accoster est de 330m pour le terminal à conteneur et de 180m pour le terminal polyvalent. Les projets d'extension prévoient notamment la construction d'un 2ème terminal à conteneurs de 750 mètres de long et la construction de deux autres terminaux hydrocarbures et minéralier.

Avec un trafic de plus de 367 escales en 2020 et un délai de franchise des marchandises de 11 jours, le PAK est un port à vocation industrielle dont les transactions concernent des produits tels



La Zone Industrielle du Port Autonome de Kribi est un pôle de développement en plein essor.

que les matières plastiques et les produits céramiques (à l'import), le bois en grumes, le cacao et le coton (à l'export).

En droite ligne de la Stratégie Nationale de Développement (SND) axée sur la transformation structurelle de l'économie, le PAK s'est lancé dans l'aménagement d'une zone industrialo-portuaire, qui jouira bientôt du statut de Zone Economique Spéciale. L'objectif est la transformation des matières premières avant leur exportation et l'importation des intrants destinés à la production locale d'équipements. D'ores et déjà, l'on peut relever l'installation d'une unité de transformation de fèves de cacao et d'une unité de montage d'engins pour les travaux de BTP.

Au plan socioéconomique, le PAK a créé 447 emplois permanents depuis le démarrage de ses activités en 2016. Plusieurs projets ont été lancés en vue d'aménager les voies de desserte du PAK, notamment l'autoroute Kribi-Lolabe (travaux presque achevés), la route Ebolowa-Akom2-Kribi (travaux engagés) et l'autoroute Edéa-Kribi (en perspective).

Au demeurant, le PAK prévoit des travaux d'extension de sa plateforme portuaire, notamment la construction d'une ligne électrique de 225 KV, l'aménagement d'une zone économique de 500 hectares et la réalisation d'un système d'alimentation en eau potable pour le Port de Kribi et ses dépendances.

7.3 Le transport aérien



Le transport aérien annonce des perspectives intéressantes dans la ville de Kribi.

Avec la création du port en eau profonde de Kribi et de sa zone industrielle, l'am- pleur croissante des activités dans la ville de Kribi induit la nécessité d'un aéroport dans cette ville. Ainsi, le projet de construction d'un nouvel aéroport situé à Kribi est en gestation au niveau du Minis- tère des transports.

7.4 Le transport ferroviaire

Dans le domaine du transport ferroviaire, plusieurs projets sont envisagés, notamment la création de la desserte ferroviaire du port et son raccordement au réseau ferroviaire national à travers trois lignes ferroviaires prioritaires : Edéa-Kribi : 110 km ; Eséka-Kribi : 200 km ; Mbalam-Kribi : 490 km.

8. Le secteur des TIC

Le secteur des TIC est en plein essor dans la Région du Sud, porté par une population jeune et mieux scolarisée. L'apprentissage à l'utilisation de l'outil informatique se généralise dans les établissements d'enseignement, avec à la clé une main d'œuvre mieux outillée pour le marché de l'emploi.



Le développent des TIC promet un marché important dans le domaine des équipements informatiques.

9. Le secteur du tourisme

Le secteur du tourisme est un atout important pour la Région du Sud, notamment à Kribi, cité balnéaire aux plages magnifiques, dotée de plusieurs dizaines d'hôtels pour l'accueil des touristes. Parmi les nombreuses attractions touristiques, l'on peut citer les chutes de la lobé, les tortues marines à Ebodjé (zone d'écotourisme en partenariat avec le WWF), le centre touristique de Nkolandom, réserve du Dja, le parc national de Campo Ma'an (zone abritant de nombreuses espèces d'animaux menacés d'extinction comme l'éléphant, le gorille, le mandrill ou le chimpanzé), les chutes de Memve'ele, les rochers d'Ako'akas, etc.



Une vue des chutes de la Lobé, à quelques encablures de la ville de Kribi.



Le secteur de l'artisanat est en plein essor dans la Région du Sud.

10. Le secteur de l'artisanat

La Région du Sud compte de nombreux artisans dynamiques, œuvrant dans plusieurs branches spécifiques : vannerie, sculpture, textile, etc. De nombreux événements sont organisés au niveau national pour animer le secteur de l'artisanat (foires-expositions), avec la participation des artisans venus de toutes les Régions, notamment de la Région du Sud.

11. Le secteur de l'habitat et du développement urbain



La construction de logements sociaux se développe dans la Région du Sud.

Le secteur de l'habitat et du développement urbain dans la Région du Sud regorge une multitude d'atouts économiques, notamment :

· Une mobilité urbaine améliorée

Dans ce cadre, 12 904 linéaires de voirie revêtue et 42 698 linéaires de voirie non revêtue ont été construits dans la Région entre 2015 et 2020. Ceci a favorisé le déplacement des populations et des biens, d'où l'impact sur l'amélioration du climat des affaires et le développement de la Région.

• Une offre en logements sociaux améliorée

La construction de logements sociaux a connu une amélioration (212 logements construits), dans le but de réduire le déficit en logements et améliorer l'accès du plus grand nombre à un cadre de vie décent.

· La promotion des matériaux de construction locaux

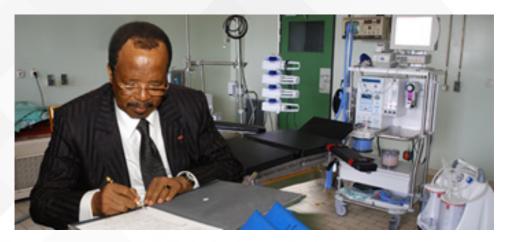
L'exploitation du sable et des pierres permet la production de matériaux de construction locaux (sable, gravier), afin de réduire le coût de construction des logements et répondre à la forte demande dans ce secteur.

12. Le secteur de l'éducation



Le Collège Régional d'Agriculture (CRA) d'Ebolowa.

La Région du Sud est caractérisée par une population jeune, d'où la forte demande en infrastructures éducatives. Plusieurs établissements d'enseignement supérieur ont été créés, notamment l'Annexe de la Faculté des Sciences Juridiques et Politiques de l'Université de Yaoundé 2 à Ebolowa, l'Annexe de la Faculté d'Agronomie et des Sciences Agricoles (FASA) de Dschang à Ebolowa, le Collège Régional d'Agriculture (CRA) d'Ebolowa, l'Ecole Nationale Supérieure d'Enseignement Technique (ENSET) d'Ebolowa, etc. Les universités privées sont également en plein essor, notamment l'Université de l'Equateur basée à Ebolowa.



Le Président de la République, S.E. Paul BIYA, a signé le 20 mars 2014, un décret portant création, organisation et fonctionnement d'un Hôpital de Référence à Sangmélima (Sud Cameroun).

13. Le secteur de la santé

Le secteur de la santé est crucial pour le développement humain et l'amélioration de la productivité du pays. A cet effet, plusieurs partenaires du Cameroun s'investissent dans le domaine de la santé. Dans la Région du Sud, des infrastructures de qualité, dotées d'un plateau technique adéquat, ont été réalisées, notamment l'Hôpital de Référence de Sangmelima. Par ailleurs, les perspectives sont encourageantes quant à la mise en œuvre du projet de construction de l'Hôpital de Référence d'Ebolowa.



Une vue du Centre Hospitalier Régional d'Ebolowa.

PROTECTION DES ESPACES MARITIMES ADJACENTS A LA ZONE PORTUAIRE : LA MISSION D'ETUDE POUR L'AMENAGEMENT DE L'OCEAN (MEAO)



Une vue de l'immeuble siège de la MEAO dans la ville de Kribi.

La MEAO est un Organisme de réflexion et de planification chargé de :

- réaliser ou de faire réaliser sous sa responsabilité, toutes prospections, enquêtes, études et expérimentations lui permettant de présenter au Gouvernement des propositions appropriées, concrètes et détaillées sur les actions à entreprendre en vue d'un développement local rapide, intégré et global de la zone d'intervention, c'est-à-dire un Schéma d'aménagement et de développement durable du Département de l'Océan;
- procéder dans sa zone d'intervention à l'insertion spatiale humaine cohérente des équipements et des projets de toute nature initiés par l'Etat ou pour son compte. Dans ce cadre, elle :
- veille à la sauvegarde des ressources naturelles, environnementales et touristiques de la zone;
- suit les procédures d'occupation rationnelle du domaine public maritime, du domaine national et du domaine privé de l'Etat dans le Département de l'Océan;
- participe à la mise en œuvre de toute opération d'envergure à caractère économique et social en cours ou en projet initié par l'Etat ou les opérateurs privés.

Services offerts

- La MEAO met à la disposition des usagers une banque de données fiable dans plu- sieurs domaines notamment l'aménagement foncier, l'environnement, le tourisme, l'artisanat et les loisirs, la cartographie et les schémas des Arrondissements du Dé- partement de l'Océan.
- Elle dispose et propose des stratégies de planification et d'aménagement à tous les acteurs de développement à travers le schéma d'aménagement et le plan de zonage qu'elle a élaborés.
- Elle dispose aussi des informations de toute nature sur les projets en vue ou en cours de réalisation dans le Département de l'Océan.
- La MEAO offre aussi les stages académiques et d'insertion professionnelle aux étu- diants des grandes écoles et des universités.

Quelques réalisations de la MEAO

- 1. Identification des acteurs de développement dans le Département de l'Océan.
- Cadre de concertation et coordination des stratégies de développement du Départe- ment de l'Océan.
- 3. Schéma d'aménagement et de développement durable du Département de l'Océan
- 4. Rapport provisoire de l'étude d'évaluation et actualisation du schéma directeur et d'aménagement et développement durable de l'Océan (tomes 1, 2, 3,4).
- 5. Rapport sur la sensibilisation des zones a écologies fragiles.
- 6. Cartes thématique du Département de l'Océan (administratif; relief et hydrographique, industries et mines, routes; formations sanitaires et scolaire, communication).
- 7. Carte de zonage du département de l'Océan.



Une publication du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire

B.P. 660 Yaoundé / Tel. : +237 222 22 09 22

Fax: +237 222 23 66 07

Site internet: www.minepat.gov.cm